Ami du Clergé du 6 juin 1929

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Cours de prônes sur le Décalogue. — XVII. Ce qui est commandé le dimanche, 337.
Cinq minutes d'Evangile. — XXXII. *4e Dim. après la Pentecôte :* Le travail : sa nécessité et manière de le sanctifier, 339. — XXXIII. *5e Dimanche :* L'esprit de la Loi nouvelle : l'amour de nos semblables, 339.
Panégyrique de S. Louis de Gonzague. — S. Louis de Gonzague temple de Dieu, 340.
Pour une Première Messe. — I. D'où vient le prêtre, sa mission, ce que lui doivent les fidèles, 345.
Conférences aux hommes. — XIX. Le féminisme, 347.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XVII

CE QUI EST COMMANDÉ LE DIMANCHE

Mes frères,

« La cessation du travail, écrivait Léon XIII dans une célèbre encyclique [1], ne doit pas être entendue comme un simple moyen de favoriser la paresse, beaucoup moins encore comme une occasion de dépenser son argent et de se livrer à des amusements coupables, ainsi que beaucoup le souhaiteraient. Ce doit être une cessation de travail sanctifiée par la religion. Le repos, combiné avec les pratiques religieuses, dispose l'homme à oublier pour un temps les affaires quotidiennes de cette vie, à tourner ses pensées vers les choses célestes et à rendre à Dieu le culte qu'il lui doit rigoureusement. Tel est surtout le caractère et le motif du repos dominical. »

On n'a donc pas complètement accompli le troisième commandement de Dieu quand on s'est abstenu le dimanche de toute œuvre servile : ce n'en est là que la partie négative ; il reste à en observer la partie positive en sanctifiant le dimanche par l'assistance aux saints offices. Après avoir vu, dans notre précédente instruction, ce qui est défendu le dimanche, nous allons donc voir en celle-ci ce qui est commandé ce jour-là.

I

Ce qui est rigoureusement commandé le dimanche, et cela sous peine de péché mortel, c'est *l'assistance à la sainte messe.*

Ce n'est pas précisément le troisième commandement qui nous l'ordonne, puisque, quand Dieu donna le Décalogue à Moïse, le saint sacrifice de la messe n'était pas encore institué. C'est l'Eglise qui a rendu cette assistance obligatoire par le second de ses commandements ainsi formulé : « Les dimanches messe entendras et les fêtes pareillement. » L'Eglise, par ce précepte, n'a fait que préciser de quelle manière nous devons accomplir le troisième commandement de Dieu et sanctifier le jour qu'il s'est réservé. Qui sait, même, si elle ne l'a pas fait sur l'ordre de Notre-Seigneur ? Quand, après avoir, le Jeudi Saint, célébré sa première messe, Jésus ordonna à ses apôtres de renouveler cet adorable sacrifice en leur disant : « Faites ceci en mémoire de moi, » il donna évidemment du même coup aux fidèles de tous les temps l'ordre d'y assister. C'est du moins ainsi que le comprirent les premiers chrétiens. Aussi, nous l'avons dit, dès le lendemain de l'Ascension sont-ils exacts à prendre part à la fraction du pain, c.-à-d. à la messe célébrée chaque dimanche. Et, obéissant aux ordres fréquemment renouvelés de l'Eglise, les fidèles de tous les temps feront de même.

Ce précepte oblige tous ceux qui sont baptisés et qui jouissent de l'usage de la raison [1], à moins qu'ils n'en soient dispensés par une raison légitime. Les mères chrétiennes se font un bonheur d'emmener avec elles leurs enfants dès l'âge le plus tendre. Sans doute elles n'y sont pas obligées, mais nous ne saurions trop les en féliciter, d'abord parce que cela leur permet de venir elles-mêmes à la messe au lieu de rester à la maison pour les garder, ensuite parce qu'elles procurent ainsi grande joie à ces chers petits que l'église attire, grande édification à la paroisse, et grande consolation à Notre-Seigneur qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Ceux qui ont perdu l'usage de la raison ne sont pas, eux non plus, obligés d'assister à la messe.

Il faut en dire autant des personnes qui en sont empêchées. C'est le cas, par exemple, des prisonniers détenus dans un lieu où on ne célèbre pas la messe, de ceux qui voyagent dans un pays où le service religieux n'est pas assuré, de ceux qui sont sur mer, quand il n'y a pas de prêtre sur le navire, des malades, des convalescents, des infirmes qui ne peuvent sortir de la maison sans danger pour leur santé, des personnes qui soignent ces malades s'ils ne peuvent demeurer seuls pendant le temps de la messe, de celles qui gardent des enfants qu'on ne peut encore amener à l'église et qu'on ne pourrait laisser seuls sans danger, de celles qui gardent le bétail, si elles ne possèdent pas de pâturage clos pour l'y enfermer pendant la messe. S'il y a plusieurs gardiens pour les malades, les enfants ou les troupeaux, il n'y a pas de difficulté dans les paroisses où on dit plusieurs messes : les uns entendront la première et les autres la seconde. S'il n'y a qu'une messe, qu'ils alternent en y assistant une fois sur deux.

On excuse encore ceux qui, en raison de la distance, ne peuvent que très difficilement se rendre à l'église pour entendre la messe ; et ce cas est fréquent aujourd'hui où tant de paroisses sont privées de prêtre et quelques-unes de messe le dimanche. Les habitants de ces paroisses sont-ils obligés de se rendre dans une paroisse voisine pour assister à la messe ? Cela n'est pas douteux, s'ils le peuvent et si, au dire du théologien Suarez, la distance à franchir à pied ne dépasse pas quatre kilomètres. « Il faut en cela, dit le cardinal Gousset, avoir égard à l'âge et à la position des personnes, aux lieux, aux temps et aux chemins. » Si on est obligé de faire

[1] Encyclique *Rerum Novarum* sur la condition des ouvriers, 16 mai 1891.

[1] A condition qu'ils aient terminé leur septième année (can. 12. Cf. *Ami* 1928, p. 781).

un long chemin pour se rendre à la messe, on est plus excusable en hiver qu'en été de ne pas franchir cette distance, parce qu'alors les routes sont plus difficiles et la température plus rigoureuse. Les jeunes gens, les personnes robustes, celles qui disposent de moyens de transport commodes et rapides, tels que bicyclettes ou automobiles, peuvent évidemment, pour se rendre à la messe, franchir de plus grandes distances que les personnes âgées, délicates, ou qui vont à pied. En principe, l'obligation d'entendre la messe le dimanche est grave, et pour y satisfaire, on doit, si besoin est, gravement se gêner. Qui oserait dire que des jeunes gens qui le soir feront vingt kilomètres en bicyclette, que des personnes à l'aise qui en feront cinquante en automobile pour se rendre à une réunion ou à une fête profane, ne peuvent pas, ne doivent pas en faire au moins cinq ou six le matin pour se rendre à la messe ?

Pour satisfaire à cette obligation, il faut entendre une messe entière célébrée par le même prêtre. Si on manque sans motif sérieux à une partie essentielle de la messe, comme la consécration ou la communion ; si, après être arrivé par sa faute après l'évangile, on sort à la communion, on commet une faute mortelle. Si on arrive avant l'évangile, le péché n'est que véniel, mais les vrais chrétiens ont à cœur de l'éviter en arrivant dès le début du saint sacrifice.

En quel lieu faut-il assister à la messe ? On peut y assister en n'importe quelle église ou chapelle publique. On doit y être réellement présent, à moins que l'assistance soit tellement nombreuse qu'elle ne puisse pénétrer tout entière dans l'église trop étroite ; dans ce cas, il suffit de faire corps avec cette assistance et de pouvoir suivre les différentes parties de la messe.

Quoiqu'il suffise d'assister à une messe basse en n'importe quelle église ou chapelle publique, il est bien préférable d'assister à la messe chantée en notre église paroissiale, parce qu'à ce moment se font les annonces, la lecture des encycliques du Souverain Pontife et des lettres épiscopales, et les prédications. C'est à cette messe que curé et paroissiens se rencontrent pour ne faire qu'une famille et prier ensemble aux différentes intentions de la paroisse.

Afin d'accomplir convenablement cet acte religieux, il faut y apporter une foi vive, en nous rappelant que la messe est le sacrifice de la Croix continué ; se tenir avec modestie, parce que nous sommes en la présence de Dieu ; suivre avec attention les prières qui sont dites et les cérémonies qui se déroulent devant nous ; s'unir au célébrant avec dévotion, c.-à-d. avec la volonté d'adorer Dieu, de lui demander pardon, d'implorer ses grâces et de le remercier de ses bienfaits. La meilleure façon est d'y venir avec son paroissien, pour y lire les prières de la messe, et de prendre part aux chants liturgiques.

II

Quand nous avons assisté à la messe, nous n'avons encore consacré à Dieu que la moitié du dimanche. Or c'est une journée entière, et non seulement une demi-journée, que Dieu s'est réservée, qu'il nous demande et qu'il veut que nous passions saintement. C'est pourquoi, après avoir sanctifié la matinée du dimanche en assistant à la messe, il ne faut pas omettre, dans la soirée, l'assistance aux offices qu'on y célèbre, et dont le plus important est celui des vêpres.

Sans doute, l'obligation de l'assistance aux offices de l'après-midi n'est pas aussi grave que celle de l'assistance à la messe et l'abstention ne constitue pas un péché mortel. Je ne crois pas cependant qu'on puisse y manquer sans se rendre coupable. Dieu, nous venons de le dire, nous a commandé de sanctifier le dimanche tout entier, et l'Eglise célèbre précisément les vêpres pour nous fournir le moyen d'en sanctifier la seconde partie et de faire de ce jour tout entier le jour du Seigneur. Pensez-vous que, dans sa pensée, il soit loisible à chacun d'y assister ou d'y manquer ? Evidemment non. Vous-mêmes, vous ne considéreriez pas comme une journée de travail celle où vos serviteurs ne travailleraient que jusqu'à midi, et vous sauriez bien le leur dire. L'Eglise en fait autant quand c'est vous qui êtes au service de Dieu : elle vous demande de sanctifier la matinée du dimanche par l'assistance à la messe et la soirée par l'assistance aux vêpres.

Du reste, s'il n'était aucunement obligatoire d'assister aux vêpres, il ne serait pas obligatoire non plus de les célébrer ; dès lors il n'y aurait qu'à les supprimer. Or ne seriez-vous pas les premiers à vous scandaliser de cette suppression et à la regretter ? Le jour où, la messe terminée, les cloches resteraient muettes, le jour où cesserait le beau chant des psaumes et des hymnes des vêpres, hymnes si variées et si appropriées aux divers temps de l'année, n'est-il pas vrai que le dimanche ne serait plus qu'incomplet et mutilé ? Sans doute, nombreuses sont aujourd'hui les paroisses où il en est ainsi, nombreuses même sont celles où les cloches se taisent le matin et où il n'y a même plus de messe... Mais est-ce l'idéal ? Ces paroisses sont-elles à envier ? Combien parmi elles, hélas ! vérifient déjà la parole du S. Curé d'Ars : « Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre, et on y adorera les bêtes. »

L'expérience, aussi bien, nous apprend que la désertion des vêpres est l'indice certain d'un affaiblissement de la foi et de la vie chrétienne. C'est presque toujours le premier pas dans l'oubli du troisième commandement. Là où les vêpres sont délaissées, elles sont remplacées aussitôt par les jeux et les plaisirs défendus, par les longues stations au cabaret. Là où les vêpres sont délaissées, la jeunesse s'en va, toute l'après-midi du dimanche, loin de la surveillance des parents et se donne rendez-vous dans tous les mauvais lieux de la région, au grand détriment de sa vertu et de sa santé. Est-ce là ce que vous désirez pour vos enfants, parents chrétiens ? non, j'en suis sûr. Soyez donc exactes aux vêpres, mères de famille, et montrez-en le chemin à vos filles ; venez-y vous aussi, pères de famille, et par votre exemple encouragez vos fils à y assister.

Après avoir ainsi fait dans la journée du dimanche la part de Dieu, part bien modeste, puisqu'elle n'aura

consisté qu'en une heure le matin et en une demi-heure le soir, vous serez libres d'employer votre temps comme vous l'entendrez, pourvu que ce soit toujours honnêtement. Aujourd'hui, nombreuses, trop nombreuses sont les réunions où vous êtes invités le dimanche pour y discuter et y entendre traiter quelque question religieuse, politique ou professionnelle. S'ils sont respectueux du dimanche et des convictions de chacun, les organisateurs de ces réunions ont soin d'en fixer l'heure en dehors de celle des offices ; vous pouvez alors y assister, l'Eglise ne vous le défend pas. Si vous le préférez, vous pouvez consacrer ce temps libre à visiter vos parents et vos connaissances ; vous pouvez aller à la chasse, à la pêche, faire quelque promenade au cours de laquelle, pères et mères de famille, vous irez accompagnés de vos enfants visiter vos propriétés et voir quels progrès ont faits vos récoltes. En votre compagnie, vos enfants seront en sécurité et, les voyant autour de vous, vous serez sans inquiétude. Passé ainsi en famille et au pied des autels, le dimanche sera vraiment un jour de repos pour vos corps et de sanctification pour vos âmes. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XXXII

4e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Le travail : sa nécessité et manière de le sanctifier

« *Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre.* » — Aujourd'hui, dans tous les états et dans toutes les conditions, on travaille beaucoup, et cependant la plupart des hommes n'ont guère de mérite aux yeux de Dieu, parce qu'ils ne travaillent pas dans des vues chrétiennes ; ils travaillent sans rien prendre pour l'éternité.

Il est donc important de nous rappeler les *moyens de sanctifier* notre travail. Mais commençons par bien comprendre la *nécessité* du travail.

I

Le travail est la loi de tout être vivant. Dieu lui-même travaille ; il est l'activité souveraine, et toujours en exercice, l'activité où il n'y a pas d'énergies en sommeil. « Mon Père agit sans cesse, » dit Jésus dans l'Evangile. Aussi, quand il eut créé le premier homme, il ne le plaça pas dans le Paradis terrestre pour jouir, mais *ut operaretur et custodiret illum,* pour le travailler et le garder. Toutefois ce travail primitif n'avait rien de pénible, il n'était qu'une occupation douce et agréable. C'est le péché du premier homme qui a rendu le travail douloureux. Il en a fait une expiation.

La loi du travail est donc la première loi de l'humanité. L'Eglise le comprend si bien que toutes ses prescriptions cèdent devant cette obligation. « Si le jeûne vous interdit le labeur, disait S. Basile à ses moines, il vaut mieux manger comme des ouvriers du Christ que vous êtes. »

Il est vrai que le travail n'est pas le même pour tous. Dans le corps humain il y a des membres différents qui concourent tous à son bon fonctionnement. Ainsi dans la société il y a différents états qui concourent tous au bien général. Aux uns les fatigues du corps, aux autres les fatigues non moins accablantes de l'esprit ; mais personne n'est dispensé de la peine, et cela jusqu'à son dernier soupir.

II

Donc, m. f., le travail est une nécessité. Mais *comment devons-nous l'accomplir* pour le rendre profitable ?

Nous devons d'abord être en état de grâce. Si nous ne sommes pas en état de grâce, tous nos travaux, toutes nos peines ne nous servent de rien pour l'éternité. Comme les pêcheurs du lac de Génésareth, nous travaillons dans la nuit sans rien prendre, et nous nous présenterons les mains vides devant le souverain Maître.

En second lieu, nous devons travailler en esprit de pénitence. Tous nous sommes pécheurs, et nos fautes demandent une expiation. Or, comment réaliser cette expiation nécessaire ? Est-ce par des jeûnes rigoureux ? Mais souvent notre santé ne nous le permet pas. Est-ce par de longues prières ? Mais souvent nos occupations nous en empêchent. Nous expierons nos péchés en endurant chrétiennement les rigueurs de notre travail, là où la Providence nous a placés.

Quand nous aurons ainsi travaillé, comme il sera doux, au soir de notre vie, de nous en aller vers Dieu, qui lui aussi fut un ouvrier, pour lui demander l'éternel salaire ! Ainsi soit-il.

XXXIII

5e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

L'esprit de la Loi nouvelle : l'amour de nos semblables

Dans l'Evangile de N.-S. Jésus-Christ, l'amour du prochain est une loi gravée en caractères ineffaçables. Aux âmes d'élite, avides de perfection, le Sauveur demande d'abandonner leurs biens pour les donner aux pauvres. Mais, dans le code chrétien, l'*amour de nos semblables* n'est pas la matière d'un simple conseil, *c'est l'objet d'un précepte.* Précepte absolu qui ne lie pas seulement dans telle et telle circonstance, mais partout et toujours ; précepte durable qui concerne tous les siècles.

I

On ne saurait dire tout ce que Jésus a fait pour graver l'amour de nos semblables dans les replis de nos cœurs. Il n'est pas un de ses discours, pas un de ses actes, qui ne contienne une leçon ou un exemple d'amour fraternel. — Déjà au début de son ministère il avait dit : « Aimez vos ennemis, faites-leur du bien et priez pour eux, afin de ressembler à votre Père céleste qui fait luire son soleil sur les bons et les méchants. Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, vous ne faites rien de plus que les païens. » — Plus tard, dans la suite de sa carrière apostolique, nous l'entendrons partout réprouver les semeurs de haine, de calomnie, de discorde. D'une

indulgence qui passe toutes les bornes à l'égard des enfants prodigues, il est d'une sévérité redoutable aux âmes dures, aux cœurs desséchés qui s'appellent les pharisiens. — Et si nous prêtons l'oreille à ses derniers accents, à l'heure où se préparaient dans la nuit les complots dont le succès devait aboutir à sa mort, sur la route de Gethsémani, pleine de silence et de solitude, un mot revient sans cesse sur ses lèvres : « Mes petits enfants, je suis encore avec vous pour un peu de temps. Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »

II

Ici, Jésus va plus loin. Il nous commande d'interrompre son propre culte pour accomplir la loi de charité : « Si, en présentant votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande, et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère. » Il nous fait entendre par là, dit Bossuet, que l'offrande qui lui plaît le plus, c'est un cœur paisible et sans fiel, une âme saintement réconciliée.

S. Jean Gualbert, fondateur de l'abbaye de Vallombreuse, dont l'Eglise honorait la mémoire à la messe d'hier, était encore dans le monde, lorsqu'il rencontra le meurtrier de son frère dans un chemin si étroit qu'il leur était impossible de se détourner l'un de l'autre. D'après les lois barbares de ce temps-là, il avait le droit de le tuer, et il le pouvait d'autant plus qu'il était vigoureux, homme de guerre, et accompagné de plusieurs écuyers. Aussi le coupable, en le voyant venir, désespéra de sa vie et, descendant aussitôt de cheval, il se jeta aux pieds de Gualbert, le visage contre terre, le conjurant au nom de Jésus-Christ de lui pardonner. Le chevalier en fut touché et lui dit de se relever sans rien craindre. Il entra ensuite dans une église, se jeta aux pieds du crucifix et fit cette prière : « Seigneur, j'ai fait ce que vous m'avez commandé, j'ai pardonné, pardonnez-moi ! » Alors le crucifix que l'on conserve encore dans une église de Florence, se pencha vers lui, comme pour lui témoigner l'amour qu'il s'était attiré par son généreux pardon.

Gravons dans nos âmes les pensées du Sauveur. Sans réconciliation sincère, sans bienveillance pour les autres, il n'y a pas de charité. Sans la divine charité, il n'y a pas de pardon !

PANÉGYRIQUE DE S. LOUIS DE GONZAGUE

(21 juin)

S. LOUIS DE GONZAGUE TEMPLE DE DIEU

Vos estis templum Dei vivi.
Vous êtes le temple du Dieu vivant. (II Cor., VI, 16).

Mes frères,

S. Augustin s'adressant aux fidèles de son église d'Hippone, à l'occasion de l'inauguration solennelle d'un nouveau sanctuaire, précisait en ces termes le vrai sens de cette pieuse cérémonie : « Le but de notre réunion d'aujourd'hui est de consacrer un temple destiné à la prière. Cet édifice matériel qui nous protège sous ses voûtes, sera donc désormais le lieu privilégié où vous vous agenouillerez de préférence, pour faire monter jusqu'au trône de Dieu les accents de vos ferventes supplications. N'oubliez pas cependant que ce sanctuaire n'est pas la véritable maison de Dieu parmi vous. Vous l'avez appris du grand apôtre, le temple de Dieu est saint et ce temple, c'est votre cœur : *Templum Dei sanctum est, quod estis vos.* (I Cor., III, 17). Et c'est pourquoi, continuait le grand Docteur, puisque, sans aucun mérite de notre part, nous sommes devenus les temples vivants de Dieu, notre devoir est de travailler de toutes nos forces, sous l'impulsion de la grâce, à purifier, à embellir, à transfigurer nos âmes, afin que N.-S. Jésus-Christ n'y trouve rien qui offusque son regard et attriste son cœur, afin que tous les germes des vices en soient extirpés, et qu'à leur place s'épanouissent les fleurs de toutes les vertus. »

En effet, les plus beaux ornements d'une église catholique, ce ne sont ni l'or ni le marbre ni les pierreries, mais l'affluence des fidèles avec leur innocence, leur piété et leur ferveur. Aux regards de Dieu, un sanctuaire, quelle que soit la magnificence de ses proportions et de ses décors, est toujours sans attrait, s'il est solitaire. Au contraire il se rajeunit, il s'embellit, se transfigure à ses yeux, lorsque les âmes qui le fréquentent font un pas de plus loin du vice, réalisent une ascension nouvelle vers les cimes de la sainteté, acquièrent un degré plus élevé de ferveur et de générosité.

Le jeune et aimable saint dont nous célébrons la fête aujourd'hui avait bien compris cette doctrine que nous venons de rappeler. Du jour où il eut appris dans nos saints Livres que la véritable maison de Dieu n'est pas l'édifice matériel, construit sur les plans d'un architecte mortel, *Deus in manufactis non habitat,* mais le cœur de chacun des hommes et, plus spécialement, de chacun des chrétiens, nos églises et nos sanctuaires ne lui apparurent plus que comme des symboles de ce temple invisible que chacun de nous doit élever dans son cœur à la gloire de Dieu. Dès lors, son labeur incessant et sa préoccupation exclusive furent de rendre, suivant le mot de l'Ecriture, son cœur semblable à une coupe d'or massif ornée de toutes sortes de pierres précieuses.

Aussi, m. f., ai-je cru opportun de borner aujourd'hui tout son éloge à vous dire comment il transforma son cœur en un sanctuaire où Dieu fit ses délices d'habiter.

Tout sanctuaire est un lieu saint, interdit par le fait même à tous les usages profanes : *Domum tuam, Domine, decet sanctitudo* ; un lieu où Dieu écoute plus favorablement la prière de ses créatures : *Domus mea, domus orationis vocabitur ;* un lieu prédestiné à l'oblation du sacrifice : *Elegi locum istum mihi in domum sacrificii.* Disons donc rapidement comment le cœur de S. Louis de Gonzague fut 1° un sanctuaire *toujours pur et imma-*

culé ; 2o un sanctuaire *où les accents de la prière furent ininterrompus ;* et enfin 3o un sanctuaire *où il s'immola totalement* à la gloire de Dieu.

Demandons à la Reine des Vierges, que l'Eglise salue sous le titre de « *maison d'or* » et de « *sanctuaire de la divine sagesse* », de nous aider de sa maternelle assistance, pendant que nous louerons l'un de ses plus dévoués serviteurs et l'un de ses fils les plus aimés.

I

Nous sommes, ou nous devons être le tabernacle du Dieu vivant ; c'est là notre vocation, notre noblesse, notre plus beau titre de gloire. « Si quelqu'un m'aime, disait N.-S. Jésus-Christ à ses disciples, mon Père et moi nous descendrons dans son cœur, et nous y établirons notre demeure » (Jo., XIV, 23) ; « Soyez saints parce que je suis saint » (Levit., XI, 44). Aussi l'apôtre S. Paul, dans les exhortations qu'il adressait aux premiers fidèles pour les exciter à grandir dans la pureté et dans l'innocence, insistait-il plus spécialement sur ce motif qu'ils étaient les tabernacles de Dieu, et que Dieu ne saurait habiter un cœur flétri par le péché. « Quel accord, leur disait-il, peut s'établir jamais entre la justice et l'iniquité, la lumière et les ténèbres, le Christ et Bélial ? » (II Cor., VI, 14, 15).

N'est-ce pas en effet la suprême humiliation, pour le temple de Dieu, que d'abriter des idoles sous ses voûtes ? Est-il possible que Dieu habite dans une âme qui, maison de prière le matin, devient le soir une caverne de voleurs, dans un cœur que souille la fange de mille péchés délibérés, où gronde comme une perpétuelle tempête le tumulte de toutes les passions satisfaites, et où tous les vices réprouvés par l'Evangile sont autant d'idoles aimées et caressées ?

Non, non, pour être à la hauteur de leur vocation sainte, les chrétiens de la terre doivent apporter au pied des autels où réside la Sainte Eucharistie, cette pureté de cœur qui, au dire de l'Ecriture, caractérise les élus : « *Sine macula enim sunt ante thronum Dei* » (Apoc., XIV, 5).

Tel apparut toujours aux regards des anges, depuis l'heure de sa régénération spirituelle sur les fonts du baptême jusqu'au dernier instant de sa trop courte vie, le cœur de l'angélique Louis de Gonzague. Comme le temple de Jérusalem, dont les murs recouverts, de la base au faîte, d'épaisses lames d'un or très pur, n'abritaient dans l'immensité de leur enceinte que l'Arche d'alliance, ainsi l'âme de Louis de Gonzague ne s'ouvrit jamais que pour recevoir le Dieu de l'Eucharistie. En se donnant à lui par la sainte communion, Jésus pouvait dire de lui comme du Temple juif : *Domus mea,* voici mon sanctuaire, mais un sanctuaire purifié et orné, un sanctuaire sans souillure.

Quels éloges enthousiastes, en effet, les historiens de notre jeune saint ne décernent-ils pas à l'inaltérable pureté de sa vie ? L'appellerons-nous, disent-ils, un ange emprisonné dans un corps mortel, ou un homme entièrement débarrassé des entraves de la chair ? Comme un lis qui s'épanouit à l'abri du vent et aux chauds rayons du soleil dans les replis d'un vallon solitaire, ainsi a éclaté l'innocence de sa vie aux regards de ses contemporains, dans le palais de ses pères et jusque sur les hauteurs de la vie religieuse.

Pareille aux splendeurs de l'aurore, qui se déploient toujours plus étincelantes et plus magnifiques, jusqu'à ce qu'elles revêtent les éblouissements du plein midi, sa rapide existence apparut de jour en jour plus surnaturelle, plus céleste, et, disons le mot, plus angélique.

Dans son passage à travers le monde où, suivant le langage de S. Bernard, les âmes même les plus religieuses contractent facilement quelques taches et quelques souillures, l'imperceptible poussière des légers péchés véniels s'attacha-t-elle à la robe de son innocence pour en ternir l'éclat ? C'est le secret de Dieu. Toujours est-il que, sur son lit de mort, l'héroïque adolescent ne se souvenait ni d'avoir enfreint volontairement la plus petite des règles de son Institut, ni d'avoir contrevenu de propos délibéré au moindre des commandements de Dieu.

Et pourtant, avec quelle rigueur n'appréciait-il pas ses actes ? Durant une confession qu'il fit, dans le cours de sa septième année, année mémorable pour lui, car elle était, disait-il, l'année de sa conversion, il éprouva une telle douleur à s'accuser d'une prétendue faute dont il croyait s'être rendu coupable, qu'il tomba évanoui aux pieds de son confesseur. Quel était ce crime ? Obligé de vivre parmi les soldats placés sous les ordres du marquis son père, il y avait appris quelques paroles grossières qu'il avait répétées ensuite, sans même en soupçonner la gravité. Une fois encore, il avait dérobé une poignée de poudre. « Mais si je l'avais demandée, ajoutait-il comme pour atténuer le scandale que, d'après lui, la révélation d'une aussi noire méchanceté devait produire dans l'esprit de ses auditeurs, si je l'avais demandée, certainement on me l'aurait donnée. » Ce furent les deux grandes fautes, ou mieux, les deux grandes douleurs de sa vie.

Pendant les derniers mois qu'il passa sur la terre, alors que son existence transfigurée l'égalait aux séraphins du ciel, il aimait à raconter, afin de s'humilier, ce qu'il appelait les égarements de sa folle jeunesse, et il terminait invariablement son récit en répétant, d'une voix altérée par l'émotion, la parole de S. Augustin : « Voyez comme, dans un âge si tendre, j'étais déjà un grand pécheur ; tant il est vrai que je ne vaux rien et que je n'ai jamais rien valu. »

Mais si admirable que soit la pureté de S. Louis de Gonzague, les précautions dont il l'environnait le sont davantage encore. Quelles infranchissables frontières n'éleva-t-il pas entre les créatures et lui, afin de n'être jamais souillé par leur envahissement, leur contact, ou seulement leur approche ? A l'exemple de Job, il avait fait un pacte avec ses yeux, dans la crainte que, suivant le mot énergique de l'Ecriture, ils ne dérobassent son cœur à son insu. Et telle fut sa modestie, qu'après plusieurs mois passés à la cour de l'impératrice Marie d'Autriche, il lui

était impossible de distinguer cette princesse des dames d'honneur qui la servaient.

Dans la bibliothèque du château paternel, il lit exclusivement les livres qui lui parlent de Dieu. Et cette extrême circonspection qu'il impose à ses yeux, il l'impose pareillement à ses lèvres et à ses oreilles. Il ne consent à lier conversation qu'avec des personnes de piété, et, dès l'âge de treize ans, il transforme son appartement en une véritable Thébaïde où il n'a pour confidents de ses pensées que Dieu et ses anges. Son cœur était vraiment semblable à cette vigne privilégiée, dont parle Isaïe, qu'une barrière haute et épaisse protège de toutes parts.

Quel modèle, m. f., et quelles leçons ! Admettons, si vous le voulez, que S. Louis de Gonzague, dans son extrême délicatesse à l'endroit de la pureté, ait quelque peu exagéré les précautions dont il devait l'environner ; sommes-nous dispensés pour autant de garder les règles de la pudeur, parce qu'il en fut le trop rigide observateur ?

« Nous sommes plus fragiles que le verre, s'écriait autrefois S. Augustin : *Nos fragiliores sumus quam si vitrei essemus.* » Quelle âme chrétienne n'a pas expérimenté la vérité de cette douloureuse exclamation ? Que de personnes de piété commencent la journée par une communion fervente et la terminent, hélas ! en état de péché mortel ! Comment s'est opéré ce revirement ? La fascination d'un regard, la sympathie d'une parole, le charme d'un souvenir, l'éblouissement d'un rêve rapide comme l'éclair, le mirage d'une illusion... et leur cœur les a abandonnés ! Et cependant, si vous me demandez quelle est la cause de leur chute si profonde et quelquefois si ignominieuse, je vous répondrai : C'est moins leur faiblesse que l'estime exagérée de leur force. Elles sont tombées, parce que le démon leur a traîtreusement insinué que leur affermissement dans la vertu les dispensait de s'astreindre dorénavant aux minutieuses précautions de la prudence.

Oui, m. f., ayons le courage de nous l'avouer : si le péché a si souvent régné en souverain dans notre cœur, n'est-ce pas notre présomptueuse témérité qui lui en avait ouvert l'accès ? Si, en certaines circonstances, nos regards eussent été moins libres, notre cœur fût demeuré plus innocent, la mort, pour me servir de l'ingénieuse comparaison de l'Ecriture, la mort ne l'eût pas envahi par les fenêtres. Si nous nous étions abstenus de certaines lectures frivoles, honnêtes, il est vrai, mais qui excitaient outre mesure notre imagination et notre sensibilité, nous compterions moins de faux pas dans le sentier de la vertu. Si nous avions été moins assidus à fréquenter ces compagnies dont les entretiens ne nous parurent jamais ni trop multipliés, ni trop prolongés, ni trop libres même, nous eussions ignoré toujours ce qu'il nous a été préjudiciable d'avoir appris. En un mot, si la couronne d'innocence qui ceignait nos fronts a roulé parfois dans la boue, n'est-ce pas parce qu'au lieu de garder notre cœur inviolable comme un sanctuaire, nous l'avons rendu semblable à une place publique ? Dès lors, comment serait-il demeuré ce que Dieu voulait qu'il fût : un sanctuaire d'innocence, un sanctuaire de prière ?

II

Il serait superflu de démontrer que, dans tous les siècles et chez tous les peuples, les temples consacrés à la divinité ont été regardés comme les maisons officielles de la prière. Aussi, demandez au fidèle qui se rend à l'église, dans quel but il va se prosterner devant la majesté de Dieu... S'il n'est pas du nombre de ces chrétiens légers qui assistent à nos saints mystères uniquement sous l'impulsion de la routine ou des bienséances, pour voir ou pour être vus, pour y jouir d'un spectacle ou pour se donner en spectacle, il vous répondra invariablement : « Je vais prier. »

Mais les impérieuses nécessités de la vie ne permettent pas, même aux plus fervents, de s'établir en permanence au pied des autels. Et pourtant... le précepte du Seigneur est formel : Il faut toujours prier. Aussi les chrétiens jaloux d'observer, dans toute sa perfection, le commandement divin, aiment-ils à diriger de fréquentes aspirations vers leur Père céleste, afin que leur vie tout entière s'écoule dans une supplication ininterrompue.

Voyez S. Louis de Gonzague. A peine est-il en âge de marcher seul qu'il se dérobe fréquemment à la vigilante sollicitude de sa gouvernante. Où va-t-il ? Il se rend dans les réduits les plus obscurs du château paternel, et là, à genoux, les mains jointes, les yeux levés au ciel, il demeure en contemplation devant Dieu, dont ses lèvres peuvent à peine bégayer le nom. A l'âge de sept ans, alors que les enfants savent à peine les formules les plus élémentaires de la prière, il récite déjà chaque jour l'office de la Sainte Vierge, les sept psaumes de la pénitence, et un grand nombre d'autres prières, dont la longueur fatiguerait aujourd'hui les plus fervents. A douze ans, sa vie, on peut le dire, est une oraison ininterrompue, et vous pourriez compter ses actes d'amour de Dieu par le nombre des battements de son cœur.

A moins que l'obéissance aux ordres de son père ne l'oblige à paraître en public, il ne quitte plus la solitude de son appartement, et là, seul devant Dieu seul, à l'abri de tout regard humain, — ou plutôt se croyant à l'abri de tous les regards, car sa mère, ses frères, ses précepteurs, ses domestiques viennent discrètement le contempler à travers la porte entrebâillée, — il prie, il intercède, il gémit, et les larmes coulent de ses yeux en si grande abondance qu'elles inondent ses vêtements et impriment leurs traces jusque sur le sol de l'appartement. Que son père, pour lui créer des distractions, l'envoie successivement à la cour de tous les princes d'Italie, qu'il le contraigne à participer à des fêtes bruyantes, lui, invariable dans son esprit d'oraison, comme S. Martin, il ne se soustraira pas une minute à la prière : *Invictum ab oratione animum non relaxabat.* Il conservera cette sainte ardeur jusque dans l'affaissement, la prostration, le marasme où le jettera une fièvre violente, et, durant sa dernière maladie, il trompera la vigilance de son infirmier, quittera son lit de douleur et s'agenouillera devant son crucifix pour prier.

Son attention durant la prière est plus prodigieuse

encore. A son supérieur qui lui demande si, au milieu de ses longues oraisons, il n'éprouve pas de fréquentes distractions, l'angélique religieux répond : « Mon père, si l'on additionnait tous mes instants de distractions durant les six derniers mois, ce total n'équivaudrait pas au temps nécessaire pour réciter un *Ave Maria.* » Hélas ! m. f., nos prières sont moins prolongées, et cependant parvenons-nous à réciter sans distractions deux *Ave Maria* consécutifs ?

Mais savez-vous au prix de quels héroïques sacrifices Louis de Gonzague avait acquis cette inviolable tranquillité d'âme durant l'oraison ? Il avait fait vœu, nous disent ses historiens, de poursuivre sa prière jusqu'à ce qu'il eût passé devant Dieu une heure sans distraction volontaire. Est-il besoin d'ajouter que la prière de cet infatigable suppliant était toujours favorablement écoutée ? « Que Dieu est bon ! » s'écriait-il un jour, je ne lui ai jamais recommandé d'affaire grande ou petite, qui n'ait eu la solution que je souhaitais, quoique ce que je demandais parût, au jugement des autres, absolument désespéré. »

Saintes habitudes de la prière, qui trouvâtes toujours Louis de Gonzague invariablement fidèle, et qui transformiez autrefois chaque maison chrétienne en un sanctuaire d'où s'élevait, plusieurs fois chaque jour, la voix d'une humble et ardente supplication, qu'êtes-vous devenues au sein de la société qui nous environne ? Hélas ! quand Dieu se penche, du haut du ciel, pour entendre le concert des louanges que les créatures chantent à sa gloire, il ne perçoit plus qu'un murmure affaibli ! Les chrétiens d'aujourd'hui prient peu individuellement : est-ce que le nombre des âmes pieuses qui journellement assistent à la sainte messe, visitent le St-Sacrement, récitent le chapelet, ne devient pas chaque année plus restreint ? Ils prient peu dans la famille : sont-elles nombreuses, les familles qui ont conservé la salutaire pratique de la prière en commun ?... où l'on voit tous les membres qui les composent, depuis l'aïeul jusqu'au plus petit enfant, agenouillés devant la croix ou l'image de la Sainte Vierge, au commencement et à la fin de chaque journée ? Ils prient peu comme membres de la société chrétienne : qui ne gémit sur le vide de nos églises durant les offices paroissiaux ?

Que dis-je ? Les hommes de notre temps érigent en dogme l'inutilité de la prière, ils affichent la folle prétention de se passer de Dieu. Debout, dans une sotte admiration, devant ce qu'ils appellent les merveilleuses inventions de la science moderne, ils répètent dans les transports d'une vanité presque aussi puérile que sacrilège, ce blasphème d'un orgueilleux des anciens jours : S'il est un Dieu puissant au ciel, je l'ignore ; je sais seulement que l'homme est puissant sur la terre : *« Si est [Deus] potens in cœlo ?... et ego potens sum super terram »* (II Mach., xv, 3-5).

Puissant sur la terre ?... Mais alors, ô mon frère, quand le sol tremble sous vos pieds ou que la foudre gronde sur votre tête, pourquoi ne commandez-vous pas à la terre de demeurer ferme sur ses bases, et à la grêle de respecter vos travaux de toute l'année ?

Puissant sur la terre ?... Mais alors pourquoi gémissez-vous, découragé, devant l'insecte mystérieux qui détruit vos récoltes, ou la foudroyante épidémie qui menace parfois de convertir en nécropoles les plus florissantes cités ?

Puissant sur la terre ?... Mais alors, pourquoi rencontre-t-on parmi nous tant d'hommes languissants sous le faix des douleurs morales ou des tortures physiques qui les dévorent,... tant d'asiles ouverts pour recueillir et soulager la souffrance humaine ? Pourquoi, oui, pourquoi reste-t-elle toujours béante, la porte du cimetière où les générations humaines se succèdent sans interruption dans la commune humiliation du tombeau ?

Puissant sur la terre ? Ah ! Il a seul droit à ce titre, le grand Dieu qui tient entre ses mains les sources de la vie et les principes de la mort, qui, du contact de son doigt, pulvérise les montagnes et ébranle le globe terrestre... et d'une seule parole calme les flots courroucés de l'océan.

Ne l'auriez-vous pas oublié ? M. f., n'auriez-vous pas subi l'influence délétère de cette atmosphère d'indifférence religieuse qui nous entoure ? Etes-vous persuadés que votre devoir, comme chrétiens, est de réagir contre cette coupable et désastreuse apathie, de maintenir dans cette paroisse et dans vos familles les saintes habitudes de la prière, de vous rendre assidûment dans nos églises pour y offrir à Dieu le sacrifice de louanges, de le lui offrir plus assidûment encore dans votre cœur ?

La conservation de cette chrétienne habitude de la prière vous imposera des sacrifices, j'en conviens. Mais depuis le jour du péché, le sacrifice n'entre-t-il pas comme partie essentielle dans l'œuvre de notre salut ? L'église, maison par excellence de la prière, n'est-elle pas aussi le lieu exclusif du sacrifice ? Et par suite, le cœur du chrétien, sanctuaire inviolable de Dieu, ne doit-il pas être un temple où, à l'exemple des saints, nous nous sacrifions à sa gloire ? Interrogeons encore, sur ce point, la vie de S. Louis de Gonzague.

III

Tout homme qui s'incline sous le joug du péché contracte l'imprescriptible obligation d'apaiser la colère de Dieu par les saintes rigueurs de la pénitence. Mais la pénitence, nous ne le savons que trop, est odieuse à notre pauvre nature et lui fait horreur. Nous avons le courage d'offenser Dieu et nous n'avons pas, hélas ! celui d'expier nos offenses. Quelle sera la conduite de Dieu à notre égard ? Il veut bien qu'en vertu de la communion des saints, des âmes généreuses accomplissent, en notre lieu et place, cette satisfaction qui effraie et décourage notre faiblesse.

Voilà pourquoi son infinie commisération pour les pécheurs suscite au sein de chaque génération une floraison d'âmes héroïques qui joignent, comme S. Louis de Gonzague, les splendeurs de la plus exquise pureté aux rigueurs de la plus austère pénitence ; des hommes qui sont, comme N.-S. Jésus-Christ, des agneaux de Dieu chargés de tous les péchés du

monde et dont la vocation spéciale est de mourir victimes du péché, mais du péché qui leur fut toujours étranger ; des hommes dont l'innocente vie s'écoule tout entière dans les angoisses du Jardin des Olives ou dans les tortures du Calvaire ; des hommes, enfin, qui éprouvent une horreur invincible pour le péché, qui le poursuivent d'une haine implacable, qui ne peuvent le souffrir ni en eux ni autour d'eux, et qui meurent parce qu'ils ont aimé la justice et haï l'iniquité.

Voilà leur vocation, la raison d'être de leur vie mortifiée. Dès lors, ne demandez plus pourquoi S. Louis de Gonzague, pur comme les anges du ciel, a néanmoins infligé à son corps toutes les tortures de la pénitence la plus implacable !... Il accomplissait sa vocation de victime, il expiait dans sa chair innocente ces mille péchés que nous commettons avec tant de facilité, et que nous ne songeons même pas à réparer. Comme ces tiges de fer aimanté que la science moderne place au sommet des édifices, il attirait à lui toutes les foudres de la colère divine afin de nous en préserver. Et voilà pourquoi, lui, fils de noble race, possesseur d'un grand nom, héritier d'une famille princière alliée à presque toutes les maisons souveraines de l'Italie, il s'arrache brusquement aux joies et aux gloires du monde, pour s'ensevelir dans la solitude de la vie religieuse que le pieux auteur de l'*Imitation* appelle, et avec raison, une croix et un martyre : *Crux et martyrium*.

Oui, tout religieux fidèle à sa vocation est, partout et toujours, un homme crucifié. Il est pauvre, contraint de se soumettre, pour la nourriture et le vêtement, aux déterminations d'une volonté étrangère, et vous concevrez facilement quels sacrifices journaliers cette sujétion lui impose. Il est obéissant, et par suite obligé de s'incliner en toute occurrence sous des décisions, infiniment respectables sans doute, mais parfois aussi souverainement douloureuses. Il est emprisonné dans les mille entraves que lui crée la règle, toujours austère, même quand elle apparaît douce, et par suite privé du bien que l'homme ambitionne avant tous les autres : la liberté. Or, précisément parce qu'il envisageait l'état religieux comme une croix et un martyre, Louis de Gonzague voulut se donner cette nouvelle marque de ressemblance avec son Dieu et notre Sauveur.

Qui dira avec quelle ardeur ce généreux athlète du Christ aborda la dure et laborieuse carrière de la perfection religieuse ? Les vétérans du cloître s'étonnent, admirent et se demandent à quelle hauteur s'élèvera cet intrépide novice, dont l'héroïsme rappelle le souvenir d'un autre jeune prince qui, trois siècles auparavant, avait déposé le poids glorieux de trois couronnes, pour se revêtir des humbles livrées de S. François. Ne diriez-vous pas, se répètent-ils les uns aux autres, que le séraphique Louis de Brignoles est ressuscité ?

Louis de Gonzague et Louis de Brignoles ! Comment séparer ces deux figures angéliques, dont la parenté était si grande, quoiqu'elles soient apparues sur notre terre à trois siècles de distance, que, suivant la remarque de leurs historiens, écrire la vie de l'un, c'est raconter les vertus héroïques de l'autre ? Quelle soif d'humiliations et de pénitences les dévorent ! « Oh ! qui me donnera, s'écriait un jour Louis de Brignoles, qui me donnera de fuir dans une province lointaine où je pourrai laver les assiettes, faire la cuisine et balayer la maison sans être connu de personne ? » — Ce fut aussi la noble ambition de Louis de Gonzague. Voyait-il quelque personnage de distinction, un prince, un cardinal, dans les cloîtres du Collège Romain, il se présentait aussitôt, un balai à la main, afin de passer pour un ignorant employé à des travaux domestiques.

On dit que Louis de Brignoles éprouva d'indicibles tressaillements d'allégresse à l'heure où, dans l'église de l'*Ara cœli*, il céda à son frère Robert tous ses droits à la couronne royale. Ecoutez la réponse de S. Louis de Gonzague à ceux qui lui disent que son frère Rodolphe est bien content de recueillir sa succession : « Je doute beaucoup que la satisfaction qu'il peut avoir égale celle que j'ai à lui avoir tout abandonné. »

Qui dira les anéantissements de Louis de Gonzague s'offrant comme victime devant la justice de Dieu ; ses veilles prolongées durant les froides nuits d'hiver ; ses flagellations multipliées qui déchirent ses membres délicats, sous les piquants des chaînettes de fer ; ses instants de repos pris sur une couche que la mortification s'est ingéniée à rendre douloureuse en la parsemant d'épines ou de fragments de pots cassés ; les tortures que lui causent la faim et la soif, au milieu de ses jeûnes perpétuels ; enfin cet amour insatiable de la souffrance qui pousse notre héroïque saint jusqu'à demander à son supérieur, comme une grâce suprême avant de mourir, d'ordonner à l'un des religieux de lui donner la discipline ? Oh ! comme il portait gravée dans toute sa personne la ressemblance de Jésus crucifié... à tel point qu'à la dernière minute de sa vie, il faisait d'inutiles efforts pour découvrir sa tête endolorie, parce que, disait-il, tandis que son doux Sauveur agonisait sur la croix, il avait la tête nue !

Voilà, m. f., d'austères exemples qui sont aussi de précieuses leçons. La tombe de Louis de Gonzague prématurément creusée par la pénitence, nous raconte, comme la croix au Calvaire, la malice du péché et la haine infinie dont Dieu le poursuit. Est-ce ainsi que nous le haïssons ? Est-ce ainsi que nous le réparons ? Est-ce ainsi que nous le prévenons ?

Ne savez-vous pas, disait l'apôtre S. Paul aux premiers fidèles, qu'un jour les saints jugeront, pour le condamner, ce monde qui les critique si méchamment et si injustement ici-bas ? Oui, les saints jugeront le monde, et ils le jugeront par l'exemple de leur vie innocente et mortifiée. Notre conduite sera-t-elle trouvée en opposition avec leur conduite ? L'inaltérable pureté et l'héroïque pénitence de Louis de Gonzague ne confondront-elles pas, en ce jour, l'iniquité et l'immortification de notre vie ? Car, nous l'avouons sans peine, nous n'avons plus le droit de nous dire innocents, et nous n'avons pas encore celui de nous proclamer pénitents. Dès lors, quelle ressemblance unit notre âme à l'angélique ascète dont nous célébrons la fête aujourd'hui ?

Que m'importent, s'écriait-il, les abstinences et les jeûnes, s'ils m'évitent l'horrible faim qui ronge en enfer les âmes avides du souverain bien qu'elles ne posséderont jamais ! Que m'importent les cruautés qui déchirent, torturent, crucifient le corps, si elles remplacent l'effroyable supplice, qu'aucun esprit ne saurait comprendre, ni aucun langage exprimer ! Que m'importe d'abréger ma vie sur la terre, si mon séjour au purgatoire est moins prolongé et mon admission dans la société des saints plus assurée !

M. f., ces sentiments, ces désirs, traduisent-ils les aspirations de nos âmes ? Ah ! quand Dieu rappellera, un jour, devant son tribunal, toutes les actions d'une âme chrétienne et qu'il mettra dans la balance de son éternelle justice, d'un côté les années d'iniquités... et de l'autre les années qu'elle a passées dans la vertu ; quand il opposera sa vie pécheresse à sa vie pénitente, que d'actions apparaîtront défectueuses à la pénétration de son regard et que d'âmes abusées entendront tomber des lèvres du Juge inexorable ces terribles paroles : « Vous avez été pesé dans la balance et on vous a trouvé d'un poids insuffisant... *Et inventus es minus habens !* »

Ne sera-ce pas notre malheureux sort à nous, m. f., qui oublions si complètement et les péchés que nous avons commis et le devoir qui nous incombe de les réparer ? Mais, puisque nous n'avons pas le courage de nous faire un rempart des saintes rigueurs de la pénitence, du moins soyons fidèles à nous abriter sous le patronage de nos célestes protecteurs.

* *

Lorsque, au tribunal de la pénitence, le prêtre a prononcé la sentence d'absolution sur l'âme pécheresse agenouillée à ses pieds, il ajoute : « Que les mérites de la Sainte Vierge et de tous les saints servent à la rémission de tes péchés, » c'est-à-dire : Que Dieu, dans sa miséricorde, forme de toutes les austérités des grands pénitents, un total de peines expiatoires qui comble l'insuffisance de ta satisfaction ; puisque tu n'as pas le courage de payer entièrement ta dette, que d'autres viennent à ton secours et que les mérites de la T. S. Vierge et des saints servent pour la rémission de tes péchés.

Ainsi, et je termine par cette pensée, comme autrefois chez tous les peuples chrétiens l'église était un refuge inviolable où le coupable échappait aux rigueurs de la justice humaine, de même l'intercession des saints nous sert de rempart contre les justes exigences de la colère divine. Que l'intercession et les mérites de S. Louis de Gonzague, dont nous n'avons pu que bégayer les louanges, nous obtiennent, avec la rémission de nos péchés, la grâce d'être des sanctuaires où l'adorable Trinité fera ses délices d'habiter, jusqu'au jour où nous serons admis dans le sanctuaire de l'éternelle félicité qui, S. Jean l'affirme dans l'Apocalypse, n'est autre que le Cœur sacré de Jésus. Ainsi soit-il.

POUR UNE PREMIÈRE MESSE

I

D'OÙ VIENT LE PRÊTRE, SA MISSION, CE QUE LUI DOIVENT LES FIDÈLES

> *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei.*
>
> **L'homme ne doit voir dans le prêtre que le ministre de Jésus-Christ et le dispensateur des mystères divins.** (I Cor., IV, 1).

Mes frères,

La première année de la vie publique de N.-S. Jésus-Christ touchait à sa fin. Dans une de ces matinées si douces sous le beau ciel de l'Orient, le divin Maître se trouvait sur les bords du lac de Galilée. Toute la nuit précédente, plusieurs de ses disciples avaient jeté leurs filets, mais en vain ; une nouvelle tentative, faite sur l'ordre de Jésus, venait d'être couronnée d'un succès miraculeux. Tandis qu'ils étaient encore dans la joyeuse admiration de ce prodige, Notre-Seigneur leur dit : « Venez et suivez-moi, je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. » Ils ne comprirent pas sur le moment le sens de ces mots, mais l'écrivain sacré note ce fait avec un laconisme surprenant : « ils quittèrent tout et le suivirent. » C'étaient Simon Pierre, André, son frère, Jacques et Jean. Ils quittèrent tout, sans l'ombre d'une inquiétude, sans souci du lendemain, confiants dans l'appel de Celui qu'ils ne connaissaient pas encore comme le Fils de Dieu... Deux ans se passent, et ces humbles pêcheurs de Galilée, sans foyer, ignorants des choses humaines, pauvres, mais riches des dons de Dieu, sont devenus les prêtres de l'Eglise nouvelle, les ministres du Christ ressuscité, ses continuateurs dans le monde pour la dispensation des dons divins.

Vous aussi, mon cher ami, aux jours de votre enfance, vous avez entendu cet appel mystérieux du divin Maître. Votre cœur ne soupçonnait pas alors la grandeur à laquelle il vous conviait. Dans votre famille où la foi est si profonde, on comprit bien vite que le sacerdoce auquel Dieu semblait vous inviter, était le plus bel honneur qui pût rayonner sur elle ; dans les ardentes prières qui chaque jour montaient de votre foyer vers le ciel, très volontiers vos parents vous offraient au Seigneur, ils demandaient que vous répondissiez pleinement aux desseins de Dieu sur vous. Vous avez tout quitté, renonçant au monde, à ses plaisirs, sacrifiant les ambitions que vous permettaient une situation aisée autant que votre intelligence. Durant les longues années de votre formation sacerdotale, en passant par toutes les étapes du séminaire, vous n'avez eu de regards que pour l'autel, vers les divins sommets où Jésus vous attendait. Que de fois n'avez-vous pas, dans votre prière silencieuse, médité l'admirable parole : « *Sacerdos, alter Christus.* Le prêtre, c'est un autre Christ ! » Vous savez aujourd'hui la sublimité du sacerdoce, vous en êtes revêtu pour l'éternité.

Mais pour vous, m. f., vous êtes-vous demandé

d'où vient le prêtre, quelle est sa mission dans le monde, ce qu'il attend de vous ?

I. — *D'où vient le prêtre*

Lorsque l'apôtre S. Paul parle du sacerdoce institué dans l'Eglise, il insiste tout particulièrement sur ce caractère essentiel du prêtre : c'est l'appelé, le choisi de Dieu dans l'humanité ; c'est le consacré, séparé de la masse des pécheurs, celui dont la mission est tout entière dans l'offrande du sacrifice qui réconcilie la terre avec le ciel. A qui donc, m. f., conviendra vraiment ce nom, puisqu'ici bas tout homme naît dans le péché ? Seul Notre-Seigneur peut revendiquer ce titre, il est le seul vrai Prêtre, par essence et par nature, tous les autres prêtres ne le seront que par une participation à son sacerdoce éternel. Dès l'instant où le Verbe, Fils de Dieu, est descendu dans le sein virginal de Marie, l'Esprit-Saint formant le corps absolument parfait de l'Homme-Dieu, a créé et infusé en ce corps une âme qu'il inonde de la plénitude de la grâce et de la lumière surnaturelle. Dieu le Père a contemplé le Verbe fait chair, il a pu en toute vérité lui dire : « Vous êtes mon Fils », mais il ajoute cette autre parole qui le caractérise désormais : « Vous êtes Prêtre, et pour l'éternité ». Il y a donc une relation étroite entre la filiation divine et le sacerdoce de Jésus. Cette union personnelle de la nature divine et de la nature humaine, en même temps qu'elle fait de Jésus le Fils de Dieu, est aussi une consécration de sa personne, une ordination par laquelle il devient le Christ, le prêtre par excellence. Et comme le dit S. Paul, ce n'est pas Jésus qui s'est glorifié lui-même en s'attribuant ce titre sacerdotal, c'est Dieu son Père qui l'a choisi, qui l'a appelé son Prêtre, *appellatus a Deo Pontifex.*

O Jésus, vous êtes le prêtre élu de votre Père ! Dès votre venue en ce monde, vous serez l'Adorateur parfait, le Sanctificateur tout-puissant, le Sacrificateur en même temps que la Victime, qui dès la crèche s'oriente vers l'autel du Calvaire. Seul vous réalisez pleinement ce que dit votre apôtre, seul vous êtes essentiellement le prêtre saint, innocent, sans souillure, choisi dans notre humanité, mais séparé des pécheurs, plus pur et plus beau que la sainteté des cieux.

Toutefois, rien de ce que Jésus est ou possède ne lui est exclusivement réservé : tout est pour Dieu, son Père, ou pour nous, ses créatures. Prêtre éternel, sa consécration infinie descendra sur les choisis de son cœur pour la plus grande gloire du Père et pour l'honneur et la sanctification du genre humain. Que fait Jésus la veille de sa mort, nous donnant dans l'Eucharistie le testament de son amour ? Il veut qu'à jamais soit renouvelé le sacrifice de la croix, il veut que jusqu'à la fin du monde tous ses fidèles puissent communier à son Hostie et à la vertu de son oblation ; mais pour que ce dessein puisse s'accomplir, il faut des prêtres, et Jésus communiquera à ses apôtres et à leurs successeurs son divin Sacerdoce. Pour ses apôtres, il n'a qu'un mot à dire : « Faites ceci en mémoire de moi », et immédiatement la Trinité sainte, obéissant à la volonté du Christ, les a consacrés, en a fait des prêtres à son image avec tous ses pouvoirs. Mais pour les prêtres à venir, c'est par le sacrement de l'Ordre, par un signe sensible, officiel dans son Eglise, que Jésus communique sa consécration sacerdotale. Par l'ordination, quelque chose de cette onction qui a fait de Jésus le Christ, s'écoule dans l'âme du nouveau prêtre. Sous le symbolisme des rites et le sens des formules liturgiques, la Trinité sainte, travaillant sur une âme, y produit quelque chose de nouveau, entité mystérieuse et surnaturelle, mais entité réelle, le caractère sacerdotal, et cette âme est marquée, transfigurée à la ressemblance de Jésus, investie de ses pouvoirs sacrés. Le prêtre de la terre devient ainsi un « autre Christ », le participant, le continuateur de Celui qui est l'Appelé de Dieu, le Consacré par excellence.

Le prêtre ! quel mystère de grandeur et de sainteté ! Mais aussi quelle puissance et quel amour pour élever un pécheur à cette sublime dignité ! Quel fardeau redoutable pèse sur les épaules de celui qui a reçu cet honneur, surpassant la gloire des anges eux-mêmes !

II. — *Sa mission dans le monde*

Si le prêtre, m. f., a reçu de Jésus cette éminente grandeur qui l'apparente au sacerdoce éternel, ce n'est point pour en tirer une glorification qui serait aussi vaine que coupable. Toute dignité comporte des devoirs, et ceux du prêtre exigent le secours de Dieu, l'homme ne saurait dans sa faiblesse en porter le poids à lui seul. Quelle est donc la mission du prêtre ? Elle n'est pas différente de celle de Jésus, puisqu'il la continue. « Comme mon Père m'a envoyé, lui dit-il au jour de son ordination, ainsi je vous envoie dans le monde. » Donc, tout ce qu'a été, tout ce qu'a fait Jésus-Christ ici-bas, le prêtre le sera et le fera à son tour en son nom et par sa grâce : en tous points, sa mission sera celle de Jésus.

Il enseignera : c'est l'ordre du Maître, mais comme le Maître il devra d'abord réaliser cette doctrine dans sa vie. *Cœpit facere et docere.* L'enseignement qu'il donnera, ce n'est pas la science qui se penche sur la matière pour en arracher les secrets, ce n'est pas cette sagesse humaine toujours si changeante et sujette à l'erreur ; la parole du prêtre élève l'intelligence de l'homme vers des sommets plus élevés, lui rappelant son origine et sa fin, les conditions de son bonheur ici-bas comme dans l'éternité. Ne dites pas que c'est l'inconnaissable. Car cette doctrine, Jésus le premier l'a enseignée, il nous a révélé son Père, il a soulevé le coin du voile qui nous cachait le lendemain de la vie, il nous a fait connaître son amour rédempteur, il a proclamé nos immortelles destinées. Le prêtre sera l'écho de la parole divine. Au catéchisme, dans la chaire de son église, dans ses conversations, il continuera la prédication de Jésus. Il le fera avec bonté, mais avec une autorité souveraine, avec patience, sachant que souvent il parlera dans le désert, avec fermeté, car il ne doit rien sacrifier de l'Evangile, rien diminuer de ces vérités parfois si dures à entendre, si contraires à ce qu'on

appelle les aspirations, les besoins de notre temps. Supprimez cette prédication du prêtre, que resterait-il à l'homme ? Une science purement matérielle, impuissante à créer le bonheur, laissant l'âme inquiète et douloureuse, car elle ne peut échapper au redoutable problème de l'éternité.

Il y a des intelligences à éclairer, mais il y a aussi des consciences à relever, à apaiser. Tous nous sommes pécheurs. Et quand l'homme pense à la justice divine, quand écrasé sous le poids de ses fautes, il fait appel à la miséricorde infinie du Père que nous avons dans les cieux, qui donc lui donnera la certitude consolatrice de son pardon ? Jésus n'est plus là pour lui dire comme au paralytique : « Aie confiance, tes péchés te sont remis. » Je me trompe, m. f., car Jésus est encore au milieu de nous dans la personne de ses prêtres : il a placé entre leurs mains cette puissance inouïe de dispenser le pardon ou de le refuser. Est-il ici-bas une aussi prestigieuse autorité ? Juge souverain des consciences, médecin des âmes en les guérissant de leurs faiblesses, conseiller éclairé dans les difficultés de la vie, et tout cela avec la tendresse, l'expérience, la bonté d'un père ! Comme ce ministère nous apparaît plus sacré encore, quand appelé au chevet du vieillard ou du malade qui tremble à l'annonce de la mort prochaine, le prêtre étend la main pour absoudre tout un passé et faire rayonner la douce espérance d'un bonheur sans fin !

Il est cependant une mission plus haute encore réservée au prêtre de Jésus-Christ. Prêtre éternel, le Christ est venu en ce monde surtout pour s'immoler sur la croix, et par cette immolation, racheter les âmes en même temps que rendre à Dieu l'hommage de l'adoration parfaite. Entre les mains de ses prêtres et par eux, Jésus renouvelle chaque jour son sacrifice ; par leurs mains consacrées, il se donne aux âmes pour les nourrir de son amour et les fortifier de ses promesses. Le prêtre est heureux d'avoir son Hostie, et l'Hostie est heureuse d'avoir son prêtre. Comme Jésus et avec Jésus, le prêtre est notre médiateur, notre avocat officiel ; tenant le milieu entre Dieu et les hommes, il plaide auprès de Dieu la cause des hommes, et auprès des hommes la cause de Dieu ; défenseur tout-puissant qui apaise la divine Justice en lui présentant la victime pure et sans tache, ami dévoué qui appelle sur le monde coupable toutes les bénédictions d'En-haut. Et pour qu'il en soit ainsi, à l'exemple de son Maître, le prêtre saura se donner, se renoncer, il sera pleinement l'homme de Dieu, *homo Dei,* l'homme du sacrifice, de tous les sacrifices, l'homme de la prière.

Il y aurait aussi, m. f., un autre parallèle à établir entre la vie de Jésus et celle de son prêtre : toutes deux ont tant de points de ressemblance ! Dans son ministère, Jésus a connu quelques joies, le prêtre aura les siennes. Jésus a bu au calice amer des peines, des mépris, des reniements, des abandons : le cœur du prêtre sera souvent meurtri par l'indifférence, les suspicions, l'isolement ; son âme souffrira de voir son Dieu si peu connu, si peu aimé, si mal servi, malgré les efforts de son zèle. Mais c'est là, m. f., le secret du prêtre ; si des âmes de foi le soupçonnent, lui, il n'en parle qu'à l'Ami divin, qui dans sa visite quotidienne le console et le forme à son image.

III. — *Ce que lui doivent les fidèles*

Vous le voyez : pour le chrétien, le prêtre est un autre Christ. Vous en déduirez très facilement tous les devoirs qui incombent aux fidèles à l'égard du prêtre : le temps me fait défaut pour y insister longuement. Ne devez-vous pas, m. f., entourer vos prêtres de respect, oublier en eux les faiblesses, les petits côtés de l'homme que la grâce ne supprime pas, pour ne voir que Celui qu'ils représentent parmi vous. Le prêtre attend de vous cette filiale affection qui se traduit par la docilité à son enseignement, l'empressement à suivre ses exhortations, ses appels à l'amour et au service de Dieu. A une époque où le ministère pastoral se complique d'une foule d'occupations, pourquoi ne lui apporteriez-vous pas une collaboration aimante et dévouée dans les œuvres ? Il a besoin de vos prières, il a besoin aussi de votre appui matériel dans le Denier du culte : vous ne devez pas lui refuser ce double secours.

* *

Pour vous, mon cher ami, notre jeune confrère, vous que le divin Maître vient d'élever à l'incomparable honneur du sacerdoce, remontez à cet autel que des mains pieuses ont paré de lumières et de fleurs pour prendre part à votre joie. Bénissez de nouveau Celui qui a fait en vous de si grandes choses. Il vous a choisi, afin que dans votre vie nouvelle vous lui apportiez les gerbes abondantes d'une splendide moisson. Puissiez-vous rendre la lumière à beaucoup d'aveugles, la santé de l'âme à beaucoup de malades, la vie de la grâce à beaucoup de morts, conduire au ciel d'innombrables élus ! Les prières de vos parents, ceux de la terre et ceux de l'éternité, les prières de tous ces amis qui vous entourent, vous y aideront. Mais il y aura surtout, chaque matin, la douce et fortifiante parole du divin Maître murmurée à votre cœur : « *Jam non dicam vos servos, sed amicos.* Je ne vous appellerai plus mon serviteur, mais mon ami. » Que ne peut-on faire avec un ami tel que Jésus, l'ami de tous les jours, de toutes les heures, celui qui réjouit votre jeunesse, celui qui vous attendra encore au seuil de l'éternité ; celui qui n'oublie pas et qui réserve une couronne de gloire à ceux qui l'ont aimé, servi toute leur vie, et qui, autres Christs vivants, ont passé sur la terre en faisant le bien ! Ainsi soit-il.

CONFÉRENCES AUX HOMMES

XIX

LE FÉMINISME

Messieurs,

En relevant la femme, en fondant le mariage sur l'unité et l'indissolubilité du lien conjugal, en modérant la tyrannie de l'autorité maritale et paternelle, en introduisant dans la famille le respect et l'amour, le Christianisme a donné au foyer moderne une dignité et une force qu'il n'eut ja-

mais. Rien n'était beau, rien n'est beau encore aujourd'hui comme ces familles où règnent les traditions chrétiennes ; rien n'égale le bonheur, la paix, le charme tendre et pur qu'on y respire, et il semble que, parvenu à l'idéal, on eût dû s'y fixer pour toujours. Mais non, l'esprit révolutionnaire, après avoir troublé la société, a soufflé aussi sur cette création divine, en a rompu la féconde harmonie ; nous l'avons vu s'acharner à désunir ce que Dieu et l'Eglise avaient uni si puissamment.

On a trouvé que la femme, émancipée par l'Evangile, ne l'était pas encore assez, et l'on a revendiqué pour elle, dans la société et dans l'Etat, une place égale à celle de l'homme.

On a trouvé que l'unité et l'indissolubilité du mariage étaient choses très incommodes et l'on est revenu à l'antique erreur du divorce.

On a insufflé aux enfants l'esprit d'orgueil, d'indépendance et d'égoïsme, et l'on a détruit la subordination, le respect et l'amour, sans lesquels il ne saurait y avoir de famille.

L'amère et aveugle censure de tout ce que le passé a consacré, la passion paradoxale de tout niveler, de tout détruire et de tout renouveler nous ont conduits là ; et voici que la femme se trouve aujourd'hui à un tournant de son histoire, — au pied de ce mât de cocagne du Progrès qu'elle étreint désespérément et qu'elle escalade à grands cris, la main tendue vers la timbale d'argent où sont, pense-t-elle, toutes les libertés et tous les bonheurs !

Il est intéressant, utile même, ce nous semble, d'étudier quelque peu ce mouvement tout moderne et de nous rendre compte, autant que possible, de ce qu'il est et de ce qu'on en doit attendre. Avant même de commencer, tout nous dit qu'on ne peut toucher à un pareil sujet sans, du même coup, faire de l'apologétique, et de la meilleure.

I

Depuis de longues années déjà, une véritable agitation a été soulevée en faveur de ce que l'on appelle « l'émancipation de la femme. » Les livres, les journaux, les réunions publiques retentissent du bruit des réclamations féministes. L'idée d'une subordination quelconque de la femme est vivement attaquée. L'égalité la plus absolue dans l'exercice des droits positifs, dérivés de l'égalité des droits naturels, est revendiquée comme une vérité théorique jusqu'à présent méconnue, que la pratique ne saurait se défendre de consacrer sans déni de justice. On dirait, à entendre les agitateurs qui se sont mis à la tête de ce mouvement, que vraiment nous vivons dans ces pays d'Orient où le progrès n'a pas fait un pas ; bien plus, que nous en sommes restés à cette époque, heureusement abolie dans le monde civilisé, où la femme était traitée comme une bête de somme, à moins qu'elle ne fût considérée comme un jouet charmant. Stuart Mill le dit positivement : « Il n'y a plus d'esclaves reconnus par la loi que la maîtresse de chaque maison. »

Il n'en est rien, Dieu merci : nos mères et nos sœurs ne sont pas des esclaves, et nous affirmons hautement que l'Eglise a fait en faveur de la femme tout ce qu'il était nécessaire et possible de faire.

Ce n'est pas à dire que nous soyons opposés à tout changement et à tout progrès. La législation n'est point parfaite, et quoique le Christianisme ait amélioré la situation de la femme dans des proportions considérables, on peut, en s'appuyant sur ses principes mêmes, faire encore davantage. On peut, en effet, lui faire un sort plus juste et plus doux, tant au point de vue civil qu'au point de vue social. On peut multiplier pour elle les emplois dans toutes les sphères du travail qu'il lui est permis d'aborder sans manquer à sa mission. On peut faire des lois plus sévères pour la protéger contre les mauvais traitements de l'homme. On peut édicter des dispositions protectrices qui lui réservent l'administration de sa dot. On peut essayer de la soustraire aux travaux excessifs et malsains de l'usine. Que sais-je ? Mais qu'on ne touche pas aux lois fondamentales de la famille et de la société ! Vous pourriez être sûrs, alors, que tout ce que vous tenterez se retournera contre celle que vous voulez libérer, défendre et protéger, et que cette faible créature pour laquelle vous recherchez le plus grand bien, par votre imprévoyante imprudence et votre faute lourde, tombera dans la plus complète détresse.

Un rapide regard sur l'histoire du féminisme contemporain nous renseignera sur les résultats de ce fameux mouvement, et nous pourrons préjuger de l'avenir par un passé encore si proche de nous qu'il se confond avec le présent.

II

Chose curieuse, le XVIIIe siècle, pourtant si hardi dans ses revendications sociales, n'a pas songé à inscrire les Droits de la femme dans son programme de rénovation. L'idée n'en est pas venue à Voltaire. Rousseau, comme on peut le voir dans le Ve livre de l'*Emile*, conçoit tout autrement sa destinée. Et il n'est pas besoin de dire que les spirituelles et sceptiques mondaines du siècle de Louis XV se soucièrent aussi peu que possible d'avoir une influence civile et politique légalement reconnue. Raisonnant sur l'homme et sur la femme comme sur des quantités mathématiques, seuls, Condorcet et Sieyès ont réclamé le droit de suffrage pour les femmes. Leur voix se perdit dans le grand tintamarre de leur époque, et la Révolution qui promulgua la Déclaration des droits de l'homme, quoique éprise d'un faux idéal d'égalité, laissa le sexe faible à sa place.

C'est le Socialisme né de notre temps qui a été le grand véhicule de l'idée émancipatrice. Avec lui, commence l'ère des revendications hautaines. A la fin de la Restauration, surtout sous le gouvernement de Juillet, partout les boucliers se lèvent. En même temps qu'on attaque avec plus de force et d'ensemble que jamais la propriété individuelle, on critique amèrement la double insti-

tution du mariage et de la famille. L'austérité de la doctrine des *devoirs* ne satisfait plus ; seule, la théorie des *droits* s'affirme, et seule attire. Antérieurement, à n'en pas douter, on avait, et non sans raison, réclamé des droits nouveaux pour la femme, droits consacrés par la législation de moins en moins dure et exclusive à son égard ; mais l'idée radicale de l'égalité du droit absolu, sans distinction de sexe, portant sur toutes choses, n'avait pas encore illuminé les esprits de lumières inattendues. Désormais, c'est une tout autre affaire. Les nouveaux théoriciens ne se contentent pas de vouloir améliorer, ils répudient toutes les traditions du passé, tous les enseignements moraux du Christianisme, ces enseignements devenus l'essence même et la règle de la civilisation moderne ; la femme est « libre, génitrice, courtisane, prêtresse, citoyenne, tout ce que l'on voudra. »

En somme, l'effort passionné que l'on tente pour relever la femme, l'abaisse : on l'éloigne de cet idéal chrétien fait de modestie et de réserve, auquel elle avait dû jusque là son charme sévère et pur. Mais nos réformateurs ne voient pas cette déchéance. Les yeux fixés sur un mirage, ils marchent au but avec toute l'ardeur et toute l'énergie du désir effréné. Les réclamations succèdent aux réclamations ; des clubs s'organisent ; l'idée envahissante s'étend et s'étale comme les mauvaises herbes dans un jardin dont on a chassé le jardinier.

A cette époque, l'agitation féministe a déjà la physionomie fiévreuse et excessive que nous lui avons vue tant de fois depuis. Les moyens pour atteindre le but sont pires que le but lui-même. « Nos clubs féminins, écrit un historien, en discutant sur les droits de la femme en 1848, puis en 1868 et dans les années suivantes, nous ont montré ce que peut devenir en France une idée philosophique. Ces gestes épileptiques, ces voix qui plus d'une fois rappelaient les espèces inférieures, ces blasphèmes contre Dieu, cette violence à revendiquer le droit de perdre à la fois tout ce qui fait la pudeur et la grâce de la femme, ressuscitaient les clubs de femmes de 93. On se prenait presque à regretter les saillies généreuses qu'une Olympe de Gouges mêlait à ses folies, le reste de bonne grâce et de jovial entrain que gardait Rose Lacombe dans ses vulgarités révolutionnaires. »

Loin de se ralentir, cette fièvre n'a fait qu'augmenter depuis ces temps lointains, et l'on peut dire que ce mouvement insensé se révèle aujourd'hui dans le monde entier. Il se trahit par des débats fréquents dans la presse, par des ligues locales, par des congrès internationaux où sont soutenues avec violence les idées les plus ridicules et les plus follement excentriques. Mais il semble que ce soit l'Angleterre, les Etats-Unis et la France qui soient les principaux théâtres de cette campagne. Il faut avouer d'ailleurs que, quel que soit le pays où ils se manifestent, les mêmes principes sont invoqués et soutenus dans les mêmes termes.

La grande réforme qu'on réclame, c'est pour les femmes l'abolition de l'incapacité électorale, et leur avènement politique au droit de suffrage. Elles qui donnent au Pays ses citoyens et ses soldats, ne doivent pas être plus longtemps étrangères aux affaires du Pays !

Une autre réforme réclamée avec non moins d'âpreté, c'est leur accession à des fonctions jusque là réservées aux hommes. En Amérique, depuis longtemps déjà, les femmes se font recevoir médecins, avocats, professeurs, et même, — cela, dit-on, n'est pas sans exemple, — ministres du saint Evangile ! Elisabeth Stanton s'est présentée à la députation de Pensylvanie ; Victoria Woodhall, déjà présidente de la « Société de l'amour libre, » a posé sa candidature pour la présidence des Etats-Unis avec l'appui du club radical de New-York ; une demoiselle Tennie a sollicité un poste de colonel, invoquant, dans sa lettre de demande, l'exemple de Jeanne d'Arc !

Autre revendication : pour celles de ces dames qui sont obligées au travail, on demande les ménagements requis par leur faiblesse physique, et tout ensemble un salaire égal à celui des hommes.

Mais ce que certaines féministes réclament surtout et avec le plus de passion, c'est la liberté de l'amour. Des romanciers ont surgi dans tous les pays d'Europe en ces derniers temps pour appuyer ces revendications. Dans leurs œuvres, dans les pièces de théâtre aussi, l'on ne voit qu'héroïnes affranchies de ce qu'elles appellent « la tyrannie des conventions et du mensonge social. » Elles veulent « l'extension et l'expansion complète de leur moi ; » elles répudient toutes les attaches qui gênent leur droit d'aimer qui bon leur semble ; elles divorcent ou se font enlever, laissant là enfants et mari, avec la plus tranquille inconscience. Pourquoi ne céderaient-elles pas au rêve sentimental et aux entraînements passionnels ? Pourquoi la femme resterait-elle à la discrétion de l'homme ?

Tels sont les *desiderata*, injonctions et sommations de nos bruyantes revendicatrices.

Les raisons apportées à l'appui de la thèse sont variées, originales et parfois très amusantes.

La première est que la femme est l'égale de l'homme. « Parmi les progrès de l'esprit humain, disent les féministes avec le vieux Condorcet [1], nous devons compter l'entière destruction des préjugés qui ont établi entre les deux sexes une inégalité de droits funeste à celui même qu'elle favorise. On chercherait en vain des motifs de la justifier par la différence de leur organisation physique, par celles qu'on voudrait trouver dans la force de leur intelligence, dans leur sensibilité morale. Cette inégalité n'a d'autre origine que l'abus de la force, et c'est vainement que l'on a essayé depuis de l'excuser par des sophismes. » « Les différences de sexe, ajoute Stuart Mill, se perdent dans l'unité du type humain. Il y a entre l'homme et la femme une égalité absolue ; l'infé-

[1] Condorcet, *Esquisse du progrès humain.*

riorité établie jusqu'à ce jour est factice ; elle est chez la femme le résultat de l'éducation, le simple effet d'une civilisation barbare dans laquelle la force n'a cessé de dominer et domine encore [1]. » Même égalité au point de vue moral : la femme vaut l'homme. Que dis-je ? La femme est positivement supérieure à l'homme sous tous les rapports, même sous le rapport intellectuel ! « L'intuition qui est son lot, n'est-elle pas supérieure à la réflexion lente et lourde, pénible et laborieux apanage du sexe masculin ? » Et l'on ajoute en manière d'apophtegme : « La femme est à l'homme précisément ce que l'homme est au gorille ! » Le sexe masculin est invité en conséquence à céder à l'autre moitié de l'espèce la direction des affaires. Arrière l'homme, toujours grossier, quoi qu'il fasse ! Le règne de la femme va commencer enfin, et marquer une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité !

Telle est la thèse ; telles sont les raisons principales dont on l'appuie.

Avec ce bagage de revendications singulièrement brutales et étrangement ingénues, nos féministes sont partis en guerre, bien décidés à emporter la place de haute lutte et à coucher sur le terrain, après la bataille gagnée.

Faut-il dire à quoi ils ont abouti ?

A la vérité, ils n'ont perdu ni leur temps ni leur peine. Comme on l'a écrit avec esprit : « Sur quatre citadelles dont l'ombre, criait-on, écrasait la femme, dans trois sur quatre le féminisme a ouvert la brèche et fait pénétrer ses troupes. » Il avait demandé le large accès des femmes aux professions libérales : il l'a. Il avait demandé l'égalité des salaires : il l'a. Il avait demandé l'amour libre : il l'a par le divorce, et tout annonce qu'il l'aura plus radicalement encore quand le mouvement laïque aura fini son évolution.

Il ne lui reste à conquérir que le droit de suffrage et il n'y a pas longtemps qu'un député l'a réclamé devant la Chambre française.

Voilà où l'on en est exactement. Mais ici une question se pose : Cette agitation, ce vent de folie pousse-t-il la femme et la famille vers plus de bonheur, la société vers moins de troubles et de discordes ?

III

Où nous conduit cette agitation, on commence à le soupçonner, même dans le camp des plus ardents protagonistes du féminisme. Ceux-ci croyaient rouler sur une belle route vers des pays enchantés ; déjà ils célébraient la délivrance de « l'éternelle opprimée » ; une aurore se levait qui annonçait, leur semblait-il, le jour de l'équitable revanche. Mais ils ont regardé les résultats de leurs premières victoires, et grande et amère a été leur déception. Après un commencement d'expérience, le rêve de l'égalité conquise ne leur parut plus avoir rempli ses promesses. Ils avaient espéré que l'accès aux professions libérales, haussant la femme au niveau intellectuel de l'homme, lui aurait procuré du même coup honneur et argent ; et il se trouve que, à part quelques rares exceptions, l'honneur ne vient pas et l'argent moins encore. La plupart des femmes qui se livrent soit à l'enseignement, soit au droit, soit à la médecine, ne font « que grossir les rangs du prolétariat intellectuel et de la bohême des ratés [1]. » Ils avaient espéré que les ouvrières, payées au même prix que les ouvriers, mieux récompensées, seraient plus heureuses dans la vie et que, par conséquent, tout n'en irait que mieux dans une société plus juste ; et il se trouve que la concurrence féminine avilit par la sous-enchère le prix du travail, et que la seule égalité à laquelle on marche est celle de la misère, de l'envie et de la haine sociale. Ils avaient espéré que l'amour libre aurait rouvert le paradis terrestre à celles dont le cœur est avide de tendresses ; et il se trouve que la femme, dans l'exercice de la liberté qu'elle a de rompre ses liens, est le plus souvent victime du divorce et que les plus sages parmi les femmes féministes, avouent qu'elles ont été dupes d'un mirage.

Ainsi, la coupe est plus loin que jamais des lèvres qui s'apprêtaient à y boire avidement. Chaque espérance est tombée en laissant à sa place un mécompte. Les professions libérales ouvertes ont augmenté l'orgueil et aggravé la détresse des femmes. L'égalité des salaires a institué entre les deux sexes une lutte presque sauvage, des batailles contre nature. La femme « est vaincue, ruinée, asservie, arrachée à la douceur du foyer, dépouillée de ses enfants, s'il lui en vient, proie guettée par la luxure tant qu'elle est jeune, et par la misère quand l'âge l'a défleurie. »

Voilà où ont conduit les libertés conquises. Reste à conquérir la liberté électorale. Que donnera-t-elle ? Rien de meilleur, sans doute.

Supposez, en effet, que la femme, soustraite aux antiques traditions d'humilité et de soumission chrétiennes, devienne politiquement l'égale de l'homme, soit mêlée comme lui à l'imbroglio passionnant des affaires publiques, aux luttes électorales, aux disputes de la tribune ; qu'elle remplisse enfin les multiples fonctions jusqu'ici réservées au sexe fort : que deviendra la famille, que deviendra la société ?

Dans la famille, il y aura deux autorités égales, dont l'égal orgueil enfantera de perpétuels conflits. La politique sera dans les ménages une source de divisions redoutables. La femme s'occupera des intérêts généraux et négligera les intérêts du foyer. Elle se refusera à remplir les rôles modestes auxquels l'ont condamnée, jusqu'à ce jour, ses fonctions domestiques. Avec ses grosses mains maladroites, l'homme à son tour devra, dans les foyers populaires, faire la cuisine, laver le linge et ravauder les bas. La femme, plus nerveuse et plus impressionnable, apportera dans les choses politiques une ardeur qui lui fera oublier

[1] Stuart Mill, (1806-1873), esprit vigoureux mais trop souvent faux, a écrit un livre sur l'assujettissement des femmes, et s'est efforcé de donner une base philosophique à la doctrine de l'émancipation.

[1] Gabriel Aubray, *Les misères du féminisme*.

tous ses autres devoirs. Elle fréquentera, comme l'homme, les cabarets et les clubs. Et pendant ce temps, les petits deviendront ce qu'ils pourront, à moins que l'Etat, supprimant d'un seul coup la famille, ne fonde d'immenses crèches, selon le chimérique programme ultra-socialiste.

Dans la société, l'accession des femmes aux fonctions politiques sera une cause de trouble. Par nature, la femme est inapte à la politique. Elle a trop de passion et pas assez de suite dans les idées. Les Elisabeth, les Catherine de Russie, les Marie-Thérèse n'ont su régner que parce qu'elles ont su utiliser le savoir-faire de leurs ministres. Et l'on ne trouve qu'elles dans l'histoire, qui, politiquement, aient fait honneur au nom de reine. On ne peut mettre en cause les femmes de la Fronde ni celles de la Révolution : on ne peut appeler femmes politiques ni ces grandes dames ni ces femelles de la rue, mégères brutales et sanglantes harpies qui sont bien ce que cette fatale époque a montré de plus hideux.

Enfin, il est de la dernière évidence que le droit de suffrage accordé à la femme entraîne nécessairement le droit d'éligibilité. Il y aura donc des corps représentatifs de femmes, une Chambre, un Sénat. Y aura-t-il une Chambre d'hommes et une Chambre de femmes ? un Sénat de vieux politiciens et un Sénat de vieilles politiciennes ?

Hélas ! toutes ces chimères sont aussi ridicules que dangereuses, et l'on se demande comment de pareilles idées ont pu s'acclimater un tant soit peu dans le pays du bon sens ! Non, la femme masculinisée, remplissant les fonctions viriles, cette prétention est absurde. Il faudra que tout le monde, et la femme elle-même, l'avoue un jour ou l'autre : on a fait fausse route avec toutes ces folles revendications. La sagesse, l'ordre demande que l'on revienne aux lois de la nature. Or, la nature a créé la femme à des fins particulières et déterminées, et c'est là, justement, ce que l'Eglise a compris, il y a longtemps, pour l'honneur de la femme et le plus grand progrès de la civilisation.

IV

Disons d'abord que la nature a marqué des limites à l'activité de la femme. Quelles que soient ses ambitions, elle ne saurait avoir la vigueur physique de l'homme. Et ceci est déjà un indice que, sur tout et en tout, la parfaite égalité ne peut exister entre les deux sexes.

Que si l'on veut se rabattre sur les aptitudes intellectuelles, l'inégalité ne s'accuse pas avec moins d'éclat. Les exceptions, à supposer qu'il en existe vraiment, ne signifient rien : il demeure que l'âme féminine, en général, est d'une notoire et irrémédiable infériorité, comparée à celle de l'homme. Sa volonté est moins robuste, surtout moins persévérante ; sa raison subit plus facilement les influences égarantes du sentiment et de la passion ; l'imagination la domine et l'emporte ; ses nerfs surexcités la font bondir au delà du but, ou, détendus, la laissent en deçà ; elle a rarement la belle loyauté qui est nécessaire aux opérations de l'esprit ; elle manque aussi le plus souvent d'originalité, et cela, c'est une femme supérieure qui nous l'affirme : « La femme, écrit-elle, ne peut jamais, en aucune circonstance, créer un point de départ. Tout ce qu'elle fait, accomplit, ou occasionne, n'est jamais qu'un dérivé, une conséquence, un développement de quelque chose d'antérieurement créé, présent ou donné. Et, quoi qu'elle en pense, dans le domaine de l'esprit, elle se voit soumise aux mêmes lois que dans sa constitution physiologique. Qu'elle accepte ou non de se soumettre aux règles physiques qui sont les siennes, qu'elle devienne mère, ou journaliste, elle ne saurait rien changer au code qui régit son intelligence comme son corps ; elle ne sera jamais une créatrice. Elle possède en revanche une qualité spécifique. Ce qu'elle reçoit de l'homme peut se développer en elle, beau ou laid, fort ou faible, sensé ou stupide, bon ou mauvais, subissant jusqu'à un certain point l'influence de sa propre substance, de ce qu'elle fournit elle-même à l'œuvre qui s'accomplit par elle. Mais dans aucun cas, la femme la mieux douée n'est capable de changer une pensée fausse en une idée juste, un germe mauvais en fruit savoureux [1]. » Paroles courageuses sous la plume d'une femme ; par dessus tout, paroles profondément vraies.

L'instinct naturel du sexe féminin, instinct qui détermine son unique et réelle mission, n'est pas de régner ; c'est de se dépenser pour les autres. Après la mort de Talleyrand, qu'elle avait soigné dans ses vieux jours comme une fille son père, la duchesse de Dino écrivait à Barante : « Je cherche en vain l'emploi de mon activité si longtemps exercée. On me soigne, on est gracieux et aimable pour moi, sans que j'y sois assez sensible. *C'est de soigner, de me dévouer, d'entourer, d'être utile dont j'ai besoin,* bien plus que d'être l'objet des bons procédés des autres... » Voilà l'instinct naturel de la femme, instinct de soumission, de conseil, d'aide et de tendresse limitée et particulière, et non pas de lutte vigoureuse et d'action publique. Elle est faite pour la famille, non pour la société.

Des obstacles invincibles d'ailleurs s'opposent à son immixtion dans la grande vie active : ses grossesses, ses enfantements, les soins à donner aux enfants, la surveillance des intérêts domestiques. L'harmonie morale du monde demande qu'elle soit à la place qu'elle occupe et non à une autre.

Et ainsi, plus on étudie, en dehors des préjugés et de la mode, les qualités réciproques des deux sexes, plus l'on voit clairement que le rôle prescrit par la nature à la femme est un rôle nécessaire sans doute, mais secondaire. Elle n'a pas été faite pour diriger la société, mais pour diriger le foyer qui est aussi un petit monde, et surtout pour « construire, comme on l'a si bien dit, les générations futures. » Femme, elle doit être femme avant tout, c'est-à-dire la compagne de l'homme et la mère de ses enfants. Cette mission

[1] *Madame Laura Moralm*, par Ernest Seillière. — Voir *Un peu de féminisme*, dans le *Correspondant* du 10 sept. 1909 : l'auteur analyse finement les aptitudes et les inaptitudes de la femme.